

## **PV D'ASSEMBLEE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU NAC-AÏKIDO NORT-SUR-ERDRE LE 9 SEPTEMBRE 2022**

### **ETAIENT PRÉSENTS**

- M. Coussot Olivier
- M. Barreau William
- M. Couvrant Alain
- M. Bonraisin André
- Mme Debernardi Elodie
- M. Guillard Stéphane
- M. Jean Raphaël
- M. Marquis Christophe
- M. Moire Grégory
- M. Suffys Guillaume
- M. Gayrard Fabrice

### **DÉBUT DE SÉANCE 21H26**

L'assemblée est présidée par M. Grégory Moire, président du NAC Aïkido, et le secrétariat assuré par M. Guillard.

Le président constate que 11 des membres sont présents. M. Cottez a donné procuration de sa voix à M. Bonraison. Mme Barbier a donné procuration de sa voix à Mme Debernardi. Le nombre total de voix est ainsi de 13.

M. Moire déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification de la date de clôture des comptes
- Ajout du terme « comité directeur »

## MODIFICATION DES STATUTS

M. Moire présente les modifications souhaitées par le bureau dans les statuts de l'association, et qui justifient la tenue d'une telle assemblée extraordinaire :

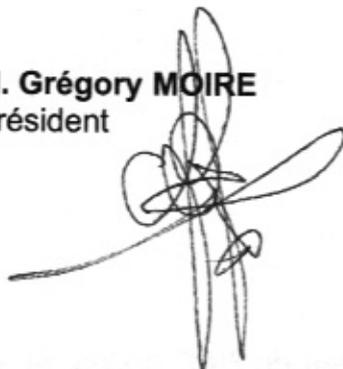
- La clôture des comptes se tient désormais au 30 juin de chaque année et non plus au 31 juillet.
- Le terme « comité directeur » en usage dans nos réunions pourra être utilisé de manière synonyme et équivalente au terme « conseil d'administration ».

Après présentation de l'ensemble des modifications à apporter aux statuts de l'association, l'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité lesdites modifications, telles qu'elle lui ont été présentées.

---

L'ordre du jour terminé, le président M. Moire remercie l'ensemble des adhérents et déclare la fin de l'assemblée générale extraordinaire à 21h35.

**M. Grégory MOIRE**  
Président



**M. Stéphane GUILLARD**  
Secrétaire

